

Nos Membres Académiques



Socio Economiques



Entreprendre à Paris-Saclay

Tu as une idée de projet et tu voudrais la transformer en activité ?

Tu veux te donner toutes les chances de réussir ton projet d'association ou d'entreprise ?

Pépité PEIPS t'accompagne avec le **Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE)** et te forme, que tu sois étudiant-e ou déjà diplômé-e.

Contact



MAIL
nicolas.thomas
@universite-paris-saclay.fr



WHATSAPP
06.63.35.57.25



PASSE À L'ACTION

Deviens étudiant.e-entrepreneur.e
Lance ton projet !

pépité
PEIPS



Conditions

- Avoir une idée de projet et de la motivation
- SNEE : gratuit pour les étudiant·e.s de l'un de nos membres académiques
- D2E : 500 € de frais de scolarité

Statut National Étudiant Entrepreneur

- Un statut officiel délivré par l'État
- Un accompagnement sur mesure avec un·e mentor·e et des experts
- La participation à des ateliers et webinaires
- La possibilité de substituer un stage par ton travail sur ton projet
- Accès à des concours pour financer ton projet

Diplôme Étudiant Entrepreneur

- Diplôme inter-établissements délivré par l'Université Paris-Saclay et membres associés
- Double accompagnement sur mesure avec des mentor·es et des experts avec 60 h d'ateliers

Demande le statut



1.

Candidature
sur la plateforme

2.

Convocation au comité

3.

Passage en comité

4.

Intègre le Pépité !

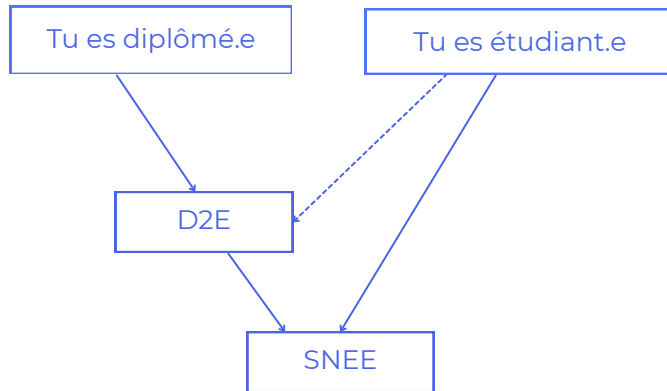
Tu es étudiant.e :

Postule au SNEE !

Si tu le souhaites, tu peux aussi préparer le D2E.

Tu es diplômé.e :

Tu dois t'inscrire au D2E pour avoir le SNEE.



Conditions d'éligibilité

- Avoir le Bac,
- Avoir une idée formalisée, même simple,
- Pour le SNEE : Être inscrit dans un cursus de formation initiale ou en formation continue préparant un diplôme de l'enseignement supérieur délivré au nom de l'Etat.

SNEE

Tu es étudiant.e

Le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE) te permet d'explorer ou de développer ton projet entrepreneurial sans quitter ton parcours étudiant.

- Un statut officiel délivré par l'État, reconnu dans toutes les formations
- Un accompagnement sur-mesure avec un.e mentor.e et des experts
- La participation à des ateliers et webinaires
- La possibilité de substituer un stage obligatoire par ton travail sur ton projet

D2E

Tu es déjà diplômé.e

Le Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) te permet d'obtenir le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE).

Ce diplôme est aussi ouvert aux étudiants.

En plus des avantages du SNEE tu bénéficies aussi

- D'un diplôme universitaire inter-établissements délivré par l'Université Paris-Saclay et tous les membres associés de Pépite PEIPS.
- D'un double accompagnement sur-mesure avec des mentor.es et des experts

Comment candidater ?



Candidatez
sur la plateforme
Lien QR code

Traitement dossier
par le Pépite PEIPS



Si dossier accepté,
passage en Comité.

Aspects financiers

SNEE : 100% gratuit avec le statut étudiant
D2E : 500€ *

*Les boursiers peuvent être exonérés.

Tu es étudiant.e :

SNEE

Le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE) te permet d'explorer ou de développer ton projet entrepreneurial sans quitter ton parcours étudiant.

Concrètement, le SNEE c'est :

- Un **statut officiel** délivré par l'État, reconnu dans toutes les formations
- Un **accompagnement sur-mesure** via l'équipe Pépité PEIPS et les experts (mentorat, suivi, conseil): 3 RDV minimum
- L'accès à un **réseau** d'entrepreneurs, d'experts
- La participation à des ateliers et à des **événements inspirants**.
- La possibilité de **substituer un stage** obligatoire par ton travail sur ton projet (sous condition)

Tu es déjà diplômé.e :

D2E

Le Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E) est obligatoire pour obtenir le Le Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE). Ce diplôme est aussi ouvert aux étudiants.

En plus des avantages du SNEE (voir ci-contre), tu bénéficies aussi :

- D'un **diplôme universitaire** inter-établissements délivré par l'Université Paris-Saclay et tous les membres associés de Pépité PEIPS.
- D'un **double accompagnement** sur-mesure composé d'experts avec 5 RDV minimum
- D'un format adapté te permettant de te consacrer à **100% sur ton projet, à ton rythme**
- De t'insérer dans **l'écosystème entrepreneurial étudiant** de Paris-Saclay.

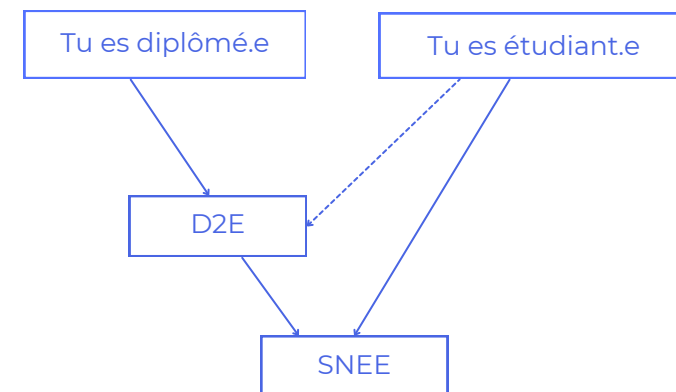
Tu es étudiant.e :

Postule au SNEE !

Si tu le souhaites, tu peux aussi préparer le D2E.

Tu es diplômé.e :

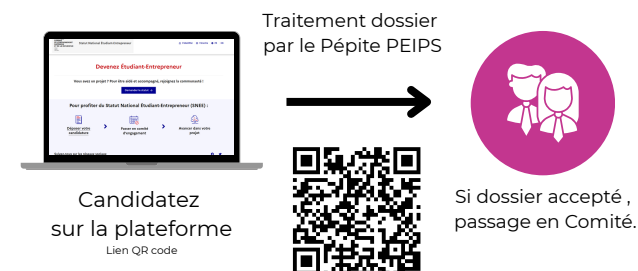
Tu dois t'inscrire au D2E pour avoir le SNEE.



Conditions d'éligibilité

- Avoir le Bac,
- Avoir une idée formalisée, même simple,
- Pour le SNEE : Être inscrit dans un cursus de formation initiale ou en formation continue préparant un diplôme de l'enseignement supérieur délivré au nom de l'Etat.

Comment candidater ?



Aspects financiers

SNEE : 100% gratuit avec le statut étudiant
D2E : 500€ *

*Les boursiers peuvent être exonérés.

NOS MEMBRES



PEIPS

Et si c'était le bon moment pour entreprendre ?

J'ai une idée de projet, j'ai l'énergie et l'envie et je cherche à être accompagné :

Intégrer le SNEE et/ou D2E via Pépité PEIPS Paris-Saclay, c'est l'opportunité idéale : un **accompagnement** de qualité, un **réseau engagé** et un **cadre structurant** pour passer de l'idée à l'action.